
Résumé de l'adresse de la société populaire d'Autun, qui félicite la Convention pour le décret abolissant l'esclavage des nègres, lors de la séance du 13 ventôse an II (3 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Résumé de l'adresse de la société populaire d'Autun, qui félicite la Convention pour le décret abolissant l'esclavage des nègres, lors de la séance du 13 ventôse an II (3 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 10;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_30045_t1_0010_0000_5

Fichier pdf généré le 22/01/2023

lites des despotes du territoire de la République. Nous t'envoyons donc les 448 l. qui nous revenaient pour les deux jours de gratification accordée par tes collègues députés à l'Armée du Rhin, pour être employés au soulagement des veuves et orphelins dont les pères et époux sont morts pour la défense de la liberté.

Nous te prions de croire que toutes nos actions militaires n'auront jamais d'autre but que d'assurer l'unité et l'indivisibilité de la République et d'exterminer tous ceux qui s'en écarteraient. S. et F. ».

A. CHOPPIN, COLARS, JUSTOU, PASSY, VERSEAUX.

13

Adresse de la société populaire d'Autun, qui félicite la Convention sur son immortel décret de l'abolition de l'esclavage. Despotes, disent les membres de cette société, si vous aviez lu dans les cœurs de 25 millions de Français, vous y auriez vu votre défaite et votre honte.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

14

Adresse de la société populaire sans-culotte, néante à Miramont, district de Lauzun, département de Lot-et-Garonne, dans laquelle les citoyens qui la composent s'expriment ainsi :

« Vous avez affermi la République et consolidé notre bonheur par vos vertus et votre courage ; continuez, intrépides défenseurs des droits du peuple, et nous vous assurons, de notre côté, que nous serons aussi les défenseurs de la liberté, qui fait l'objet de notre culte ». Nous venons de faire passer à l'armée des Pyrénées-Orientales 180 chemises, 14 paires de bas, 11 pantalons d'étoffe, 8 paires de souliers, un gros matelas de laine, 2 couvertures de laine, 4 couvertures de pied, une chenille, des gilets et culottes.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*Miramont, 1^{er} vent. II*] (3).

« Citoyens représentans,

Les vertus et les valeurs sublimes, qui caractérisent vos âmes, par tous les traits héroïques, que vous avez démontrés pour le bonheur et l'affranchissement de notre république, vous méritent de notre part, les plus ardents dévouements, et vous donnent des droits les plus inti-

mes à notre amour ; oui ! Citoyens représentans, la Société Républicaine de Miramont a juré d'après vos décrets, de vivre et mourir libre, ou de s'ensevelir sous les ruines de ses murs, plutôt que de voir porter atteinte à sa constitution, tous les membres sont entièrement attachés aux lois que vous leur avez dictées et elles font leur bonheur, ils les défendront jusques à la dernière goutte de leur sang, ils trouveront beau et glorieux, de mourir pour elles. Nous venons encore au nom de ce que la Nation a de plus cher, vous conjurer de rester à votre poste, et quelques instants de plus, notre triomphe est certain, Veuillez régénérateurs du genre humain ne nous abandonner que d'après (sic) que les vils satellites des despotes auront renoncé pour jamais de venir souiller de leurs forfaits le sol pur de notre République.

Quant à nous Législateurs par la force de nos caractères, la célérité de nos mouvements, la constance de notre conduite, l'activité de nos préparatifs, on reconnaîtra que nous sommes les vrais défenseurs de cette Liberté sans laquelle nous ne reconnoissons ni propriété, ni bonheur, notre commune composée d'une seule paroisse ayant fourni un nombre considérable de défenseurs à la Patrie et leur avoir fait des dons à leur départ, vient encore de faire passer à l'armée des Pyrénées Orientales 180 chemises, 11 pantalons d'étoffe, 14 paires de bas, 8 paires de souliers, un gros matelas de laine, 2 couvertures de laine, 4 couvertures de pieds, une chenille, gilets et culottes ; nous serons dévoués jusqu'à la mort, Pères du peuple à seconder vos grandes intensions, c'est ce que vous protestent des vrais sans-culottes montagnards ».

Le Comité de Correspondance :

DELPECH, BAUNIER, DENIS, DALLIER.

15

L'agent national provisoire du district de Melun écrit à la Convention nationale : « Les despotes, dans toutes leurs maisons de plaisance, ne se contentoient pas d'afficher un luxe qui insultoit à la misère des sans-culottes ; ils retiroient encore à la culture de vastes terrains, qui, sous le nom de parcs (1), renfermoient tous les animaux servant à leurs féroces plaisirs ». Un de ces parcs, sis à Fontainebleau, estimé 25,000 liv., vient d'être vendu 159,109 l. Quatre petits domaines nationaux, estimés 5,521 liv., ont été vendus 22,335 livres.

Insertion au Bulletin (2).

(1) L'original porte « parquets ».

(2) P.V., XXXIII, 412. Bⁱⁿ, 13 vent.; M.U., XXXVII, 231. Conforme à l'original signé COURTIN, et daté du 8 vent. (C 294, pl. 980, p. 3).

(1) P.V., XXXIII, 412. Bⁱⁿ, 13 vent.

(2) P.V., XXXIII, 412.

(3) C 295, pl. 988, p. 11.